

située sur la terre aujourd'hui occupée par Ambroise Trudel (descendant dudit Jean Trudel), au sud de l'ancien chemin qui passait en bas du coteau, et qui n'a cessé d'être chemin public qu'en 1873, à la suite d'un procès orageux dont il sera fait mention plus tard.

Afin de perpétuer le souvenir de cette première messe, nous avons fait placer au centre des dites fondations une croix en fer, avec un écusson sur le croisillon, portant cette inscription :

« PREMIÈRE MESSE PAROISSIALE. 18 OCT. 1664. »

Le document constate qu'il y avait déjà vingt-deux habitants ; et certes, c'est avec un légitime orgueil que les paroissiens de l'Ange-Gardien d'aujourd'hui remontent à cette époque pour retracer le mémorial de leur famille.

Ce même document nous fournit un autre renseignement et une considération importante qui vient naturellement se placer sous notre plume. Il y est dit que l'illustrissime et révérendissime évêque de Pétrée, est nommé, par le roi, évêque de la Nouvelle-France. Comme on le voit, nous sommes en plein gallicanisme : le roi est tout, rien ne se fait sans lui, ni dans l'Etat, ni même dans l'Eglise ; c'est le grand monarque, c'est le roi soleil, comme on l'appelle avec servilité, et son pouvoir atteint son apogée ; la France entière est tournée et inclinée vers lui. Il n'est plus seulement le protecteur, le bras droit de l'Eglise, comme autrefois saint Louis ; mais on l'a fait, et il est devenu pour la plupart de ses sujets, l'égal du Souverain Pontife dans la direction des affaires religieuses du royaume. Aussi, quand il s'agit de créer un diocèse dans la Nouvelle-France, cédant aux conseils des partisans des libertés gallicanes, le roi Louis XIV exige que le nouveau diocèse relève de celui de Rouen ; et malgré les protestations du Saint-Siège, il s'écoulera encore dix ans de négociations, avant que le pape Clément X puisse définitivement ériger le diocèse et émettre les Bulles qui nomment Mgr François de Laval, évêque de Québec.

En jetant nos regards sur cette phase de notre histoire ecclésiastique, puis les reportant ensuite sur la situation qui est faite à notre pays depuis la cession, n'avons-nous pas raison de rendre de grandes actions de grâces à la divine Providence ? Voyons en effet ce qui se passe aujourd'hui, à